

Maria Luisa Calle suspendue 4 ans pour dopage



La Havane, 10 mars, (RHC/PL).- L'Union Cycliste Internationale, l'UCI, a confirmé ce mercredi la sanction de 4 ans prise contre la Colombienne Maria Luisa Calle, championne du monde et médaille de bronze aux JO d'Athènes, en 2004, pour dopage.

Maria Luisa Calle, 47 ans, a été positive à la consommation de GHRP-2, une substance qui renforce les tendons et les ligaments et qui augmente la masse musculaire, pendant les Jeux Panaméricains de Toronto, l'année dernière.

Dans une lettre adressée à l'UCI, Maria Luisa Calle a admis sa responsabilité et demandé à cette institution de suspendre l'enquête.

La Fédération Colombienne de Cyclisme a déploré «l'impasse et le triste final» de la carrière de Maria Luisa Calle.

La grande cycliste colombienne qui a d'ores et déjà très peu de chances de revenir sur les pistes à cause de son âge, avait été positive à un test anti-dopage aux JO d'Athènes peu après qu'elle ait décroché la médaille de bronze à la course par points. A cette occasion le Tribunal d'Arbitrage Sportif (TAS) s'était prononcé en sa faveur et le CIO lui a rendu sa médaille. Elle a alors pu démontrer que la substance trouvée dans son test était le résultat d'une réaction chimique dans le tube à essai où avait été recueilli l'échantillon.



Radio Habana Cuba